ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT POUR LE SECTEUR PUBLIC

Transformation des services RH par l'IA : cadrer, outiller et accompagner les agents

Dans le secteur public, les services RH traitent des volumes de demandes répétitives avec des effectifs contraints : attestations, questions statutaires, suivi des dossiers individuels. L'intelligence artificielle est présentée comme une réponse, mais les agents redoutent une automatisation décidée sans eux et les encadrants manquent de repères pour arbitrer. Cette journée s'adresse à ceux qui doivent décider puis accompagner. Elle distingue les usages réellement mûrs des promesses, situe le cadre applicable aux données des agents et propose une démarche adaptée aux organisations publiques : association des représentants du personnel information des agents et expérimentation encadrée.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 980 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs et responsables des ressources humaines du secteur public, chefs de service, encadrants et chargés de projet de transformation.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les usages de l'IA applicables aux processus RH publics
- Distinguer les traitements automatisables des décisions qui relèvent de l'agent
- Identifier les obligations liées aux données personnelles des agents
- Construire une démarche d'expérimentation encadrée sur un processus
- Préparer l'association des agents et des instances au projet

03 Programme détaillé

M1 Usages de l'IA dans la fonction RH publique

- Trier ce qui est mûr
- Traitement des demandes courantes adressées au service
- Aide à la rédaction d'actes et de courriers de gestion
- Exploitation des données de gestion pour le pilotage
- Limites constatées sur les situations individuelles complexes
- À retenir : L'IA traite des tâches : la décision de gestion reste attribuée à un agent identifié.

M2 Cadre données et responsabilité

- Poser les conditions d'un usage acceptable
- Données des agents et finalités de traitement
- Information des personnes et transparence des usages
- Rôle des instances et des représentants du personnel
- Traçabilité des décisions et recours des agents
- Cas pratique : Le groupe qualifie plusieurs usages envisagés et écarte ceux qui ne sont pas soutenables.

M3 Conduire la transformation

- Embarquer les équipes
- Choix d'un processus pilote et critères de réussite
- Association des agents à la conception
- Montée en compétence des équipes RH
- Évaluation de l'expérimentation avant généralisation
- Mise en situation : Un participant présente son projet d'expérimentation devant un comité joué par le groupe.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 980 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr